



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Pénurie de neurologues dans le Gers

Question écrite n° 16669

### Texte de la question

M. David Taupiac alerte Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur la situation critique de la spécialité en neurologie dans le département du Gers. Depuis mars 2026, trois des quatre postes de praticien hospitalier en neurologie sont vacants, conséquence des départs à la retraite successifs des titulaires depuis 2023. L'unité neurovasculaire (UNV) du Gers, acteur clé de la prise en charge des AVC et pathologies neurologiques aiguës est ainsi directement menacée. Cette situation est d'autant plus préoccupante que l'UNV de Tarbes (Hautes-Pyrénées) a déjà fermé il y a trois ans pour les mêmes raisons, alors que cet établissement assurait la prise en charge en urgence de 600 patients victimes d'AVC chaque année et que le Gers figure parmi les établissements de recours pour les patients de ce département voisin. Cette situation locale s'inscrit dans une crise plus large qui frappe l'ensemble de la région Occitanie. Les chefs de neurologie alertent : toutes les 36 minutes, un AVC frappe dans la région - sans compter la nécessité de prendre en charge les maladies telles que la SEP, Alzheimer, Parkinson et épilepsie. Près de 20 % des postes de neurologie y sont aujourd'hui vacants et les recrutements comme les remplacements y sont devenus impossibles faute de candidats. Or le nombre de postes d'internes en neurologie ouverts dans la région reste fixé à 10 depuis plus de dix ans, sans lien avec l'évolution des besoins. La proposition de l'ARS de faire de l'Occitanie une région pilote pour la répartition autonome des postes d'internes par spécialité en tension a été refusée jusqu'à présent. Les facultés de Toulouse et de Montpellier-Nîmes estiment pourtant pouvoir accueillir respectivement au moins 8 et 7 internes supplémentaires par an. Il souhaite donc savoir quelles mesures le Gouvernement entend mettre en œuvre, à court terme, pour sécuriser l'UNV du Gers et, plus largement, quelles dispositions structurelles il envisage pour augmenter significativement le nombre de postes d'internes en neurologie en Occitanie ainsi que dans les autres spécialités en tension, afin de garantir l'égal accès aux soins sur l'ensemble du territoire.

### Données clés

**Auteur :** [M. David Taupiac](#)

**Circonscription :** Gers (2<sup>e</sup> circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 16669

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

**Ministère attributaire :** [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [7 juillet 2026](#), page 6205